



HAL
open science

Trajectoire des études anglophones à la Sorbonne.

Claire Tardieu

► **To cite this version:**

Claire Tardieu. Trajectoire des études anglophones à la Sorbonne.. D. Marcellhacy et M. Rodriguez (dir.). À l'origine des études aréales: langues et civilisations étrangères à la Sorbonne., Sorbonne Université Presses, (pp. 301-316), 2022. hal-03249927

HAL Id: hal-03249927

<https://univ-sorbonne-nouvelle.hal.science/hal-03249927v1>

Submitted on 29 Jan 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Trajectoire des études anglophones à la Sorbonne

Claire Garnier-Tardieu

Dans ce texte, il s'agira de définir la trajectoire des études anglophones en Sorbonne, trajectoire qui sous-tend la construction de ce champ d'études, autour de ses objets de prédilection : littérature, traduction, phonétique et phonologie, linguistique, civilisation britannique et américaine, en somme, ce qui constitue « l'anglistique » avant 1970. Ce terme lui-même peut paraître anachronique si l'on s'en tient à ces années-là. En effet, il a été utilisé pour la première fois – ou plutôt traduit de l'allemand et introduit en français par Jean-Jacques Lecercle et Michel Bandry¹, en 2001 –, pour désigner trois champs : linguistique, littérature, civilisation, auxquels on pourrait ajouter celui proposé par Alain Cazade² un an plus tôt, « l'anglais de spécialité ».

On s'interrogera d'abord sur le rôle joué par la Sorbonne ou « université de Paris³ » dans la constitution et l'évolution de l'anglistique depuis le début du XX^e siècle. On se demandera également comment ce rôle s'articule avec celui joué par d'autres universités, ou encore par l'École normale supérieure. En second lieu, il conviendra de s'interroger plus précisément sur les différents domaines qui la constituent, sur leur émergence et leur légitimation. Enfin, nous verrons comment s'organisait concrètement l'enseignement de l'anglais en Sorbonne, dans quels lieux et sous quelle forme.

LE RÔLE JOUÉ PAR LA SORBONNE DANS LA CONSTITUTION DE L'ANGLISTIQUE

Les professeurs de langues « vivantes » ont longtemps eu un statut symbolique inférieur à celui des professeurs de langues « mortes », jugées plus nobles. Ainsi, fondée en 1901, l'Association des professeurs de langues vivantes (APLV) s'est-elle évertuée, à travers sa revue *Les Langues modernes*, à montrer que ses membres ne le cédaient en rien en matière d'intelligence et d'érudition universitaire à leurs collègues des lettres classiques. D'où, l'importance de la littérature. À cet égard, Jean-Louis Duchet⁴, qui fut rédacteur en chef de *Les Langues modernes* entre 1975 et 1979, rapporte qu'il a vu et fait entrer dans le contenu de la revue des articles de didactique, orientation confirmée par Bernadette Grandcolas qui lui a succédé. Jusque là, le contenu était massivement littéraire, avec d'occasionnelles contributions sur l'enseignement de la grammaire. Et selon Duchet, un célèbre article de Culioli sur le genre est resté une exception.

¹ Michel Bandry et Jean-Marie Maguin (textes recueillis par), *La contradiction*. Actes du congrès de la Société des anglicistes de l'enseignement supérieur, Presses universitaires de Montpellier, 2001.

² Alain Cazade, *Recherche-développement en didactique multimedia de l'anglais, dossier de synthèse pour l'habilitation à diriger des recherches*, sous la dir. de Jean-Louis Duchet, université de Poitiers, 2000.

³ Le nom de la Sorbonne est une métonymie pour désigner l'université de Paris, appellation officielle de 1200 à 1793, puis de 1896 à 1971.

⁴ Entretien épistolaire avec Jean-Louis Duchet réalisé par l'auteure, le 21 septembre 2017.

Ce besoin de reconnaissance s'explique d'abord par le fait que les études universitaires de langues étrangères se sont imposées à une date relativement récente par rapport à d'autres disciplines plus traditionnelles. Certes, des chaires de langues vivantes existaient bel et bien ailleurs qu'en Sorbonne, créées à la fin du XIX^e siècle : la première voit le jour à Strasbourg, en 1872, à la faveur de l'annexion de l'Alsace par l'Allemagne. Comme le souligne Adolphe Haberer⁵ dans sa préface à l'ouvrage de Renate Haas et Albert Hamm, on découvre que l'« *Anglistik* » était un domaine d'études bien établi dans les universités allemandes des décennies avant qu'Auguste Angellier ne soit nommé à Douai puis à Lille (1881), suivi par Alexandre Beljame à la Sorbonne en 1889, Émile Legouis à Lyon, en 1896, Maurice Castelain à Poitiers en 1896 et, en 1899, René Huchon à Nancy. Ce furent là les premiers professeurs de l'Université française.

Les thèses étaient très rares. En fait, la thèse représentait le travail d'une vie. Il était on ne peut plus fréquent que l'on soutienne sa thèse et que l'on obtienne ainsi la promotion de professeur juste avant la retraite. Il y avait donc peu de docteurs dans les départements d'anglais en France. À l'époque, le doctorat d'État était constitué de deux thèses : l'une dite principale, dont la création datait de l'époque napoléonienne (600 à 700 pages rédigées en français), l'autre secondaire (200 pages, en anglais, mais au départ rédigée en latin). Quasiment toutes les thèses étaient soutenues en Sorbonne, « l'université de Paris », thèses réalisées aussi bien par des Français que par des étrangers.

Beaucoup de professeurs de province ne dirigeaient jamais de thèses. Il faudra attendre les années soixante pour que certaines universités en régions se mettent à revendiquer ce droit. Ainsi, Adolphe Haberer relate comment, ayant quitté Lyon pour rencontrer Pierre Asselineau à Paris et s'étant vu dire qu'avec cinq thèses en cours la littérature américaine était une voie encombrée, il s'en est retourné auprès de Jean-Georges Ritz qui dirigeait déjà la thèse de Michel Cusin. Il raconte dans un entretien : « Jean-Georges Ritz m'a dit : MacNeice est mort ? Il faut le prendre tout de suite ! Il ne faut pas attendre ! On fait l'inscription demain ! Et on a inscrit un sujet de thèse, comme ça ! J'ai commandé des livres chez Blackwell's, j'ai commencé à lire MacNeice, j'ai commencé à écrire...⁶ » La scène se déroule en 1965, MacNeice était mort en 1963. Finalement, Adolphe Haberer soutiendra sa thèse de 1000 pages en 1980, sous la pression de la ministre Alice Saunier-Seïté. En effet, les chargés d'enseignement dans une maîtrise de conférences, statut qu'on obtenait après avoir déposé son sujet et un certain nombre de pages, devaient normalement soutenir leur thèse de doctorat « au terme de la dixième année calendaire »⁷. La plupart des maîtres-assistants ne finissaient jamais leur thèse.

Si l'on voit se dessiner des vellétés de direction de travaux dans d'autres universités françaises, d'une manière générale, la recherche était dirigée en Sorbonne et le thésard (on ne disait pas doctorant) travaillait seul. À titre indicatif, au moment où la linguistique prenait son essor à la fin des années 60, Antoine Culioli était le directeur nominal de plus de 100 thèses à la Sorbonne. En réalité, jusqu'aux années quatre-vingt, comme la Sorbonne concentrait la préparation des thèses, elle a souvent exporté ses jeunes enseignants sur des postes de titulaires en région. Mais la tendance à former sur place les générations suivantes de

⁵ Renate Haas et Albert Hamm, *The University of Strasbourg and the foundation of continental English studies: a contribution to a European history of English studies*. Frankfurt, Peter Lang. 2009, p. 9.

⁶ Joanny Moulin et Cliona Ní Ríordáin (2017) « 'Without Further Ado' : Adolphe Haberer ou la poésie en partage ». *Grand entretien : Archéologie d'un parcours, E-rea*, p.57. <https://doi.org/10.4000/crea.5933>, mis en ligne le 15 janvier 2017, consulté le 9 juin 2020.

⁷ Ibid., p. 65.

spécialistes n'était pas moins forte, surtout dans les métropoles universitaires comme Lyon, Bordeaux, Montpellier, Lille et Poitiers. De telles velléités qui remettent en cause le monopole de la Sorbonne sont bien présentes à Poitiers, selon Jacqueline Genet, ancienne présidente de la Société des anglicistes de l'enseignement supérieur (SAES), ainsi que de l'Université de Caen⁸. C'est à Poitiers que le Professeur Léaud, qui dirigeait alors l'anglistique, a eu une grande influence en aidant à former des universités nouvelles. Poitiers a même parrainé la naissance de Limoges où Jacqueline Genet fut la première nommée. C'est sous son impulsion, à la demande de Léaud, que le Collège universitaire de Limoges est peu à peu devenu une université à part entière. Cependant, en ce qui concerne l'inscription des thèses, elles restaient effectivement rares en province comme le souligne Jean-Louis Duchet qui raconte avoir vu à Poitiers, en 1985, une soutenance de thèse dûment enregistrée dans un registre noir qui était le même depuis les années 1940...

Au début du XX^e siècle, les universités de province disposaient d'un professeur de langues étrangères (anglais et allemand, par exemple). La spécialisation s'est installée progressivement. Mais un professeur d'anglais pouvait encore dans les années soixante se faire fort d'enseigner toutes les matières de la discipline. Ainsi, dans les années soixante-dix, le spécialiste de littérature du XVII^e siècle qu'était Louis Roux à Saint-Étienne se définissait aussi comme linguiste.

La spécialisation est allée de pair avec la création de postes plus nombreux qui étaient au départ surtout des postes d'assistant et de maître-assistant. On constate donc que même si des chaires de professeurs ont d'abord vu le jour en régions, le rôle joué par la Sorbonne en termes de recherche universitaire est plus que prépondérant.

ORIENTATIONS DE L'ANGLISTIQUE

Quelles sont les thématiques des thèses comme indicateur valable des caractéristiques de l'anglistique entre 1900 et 1970 ? Comme le souligne Marina Bouchami, responsable de la bibliothèque du monde anglophone et des fonds spécialisés, une recherche quantitative sur le catalogue national est vouée à l'échec pour deux principales raisons : tout d'abord, toutes les thèses n'ont pas été référencées ; ensuite, lorsqu'elles l'ont été, ce référencement a pu se faire sous différentes étiquettes⁹. Citons à titre d'exemple « Lettres » et « Littérature anglaise » ; ou encore « Civilisation américaine » et « Histoire américaine ». Cette difficulté à quantifier le nombre de thèses par domaines reflète bien une discipline en émergence, non encore stabilisée en quelque sorte. Mais n'est-ce pas le cas pour les autres disciplines ? Nous avons consulté le *Catalogue du monde anglophone*¹⁰ qui, sans répertorier la littérature comparée (faculté des Lettres), comptabilise 858 résultats de thèses doctorales publiées à l'Institut du Monde Anglophone¹¹. Cependant, ce chiffre ne reflète pas la réalité, comme il est dit *supra*. Si le catalogue national des thèses ne peut être consulté de manière fiable, il est néanmoins possible de s'intéresser à des thèses en particulier.

Commençons par celle de Charles Cestre qui, chargé à Paris, dès septembre 1918, d'une toute nouvelle maîtrise de conférences en Littérature et civilisation américaines,

⁸ Jacqueline Genet, « L'éclosion de l'irlandais à l'université de Caen et son évolution de 1974 à 1992 », Conférence, université de Caen, 29 mars 2017, <https://www.amis-universite-caen.fr/mars-2017/>, mis en ligne le 28 février 2017, consulté le 9 juin 2020.

⁹ Entretien avec Marina Bouchami réalisé par l'auteure, le 2 octobre 2017.

¹⁰ *Virtuose* + : <https://www.dbu.univ-paris3.fr/accueil-dbu>

¹¹ Voir *infra*

soutient, en 1904, sa thèse principale intitulée : *La révolution française et les poètes anglais (1789-1809)* et, en 1905, une thèse « anglaise » sur John Thelwall¹². Au début de la thèse principale, Cestre rend hommage à Émile Legouis qui avait publié *La jeunesse de Wordsworth, 1770-1798*, en 1896¹³ : « Son ouvrage est de ceux qui ne laissent rien à découvrir dans la même voie... On nous permettra d'ajouter : et qui stimulent la recherche dans les régions voisines »¹⁴. Il poursuit : « Encouragé par l'auteur lui-même, nous avons pensé qu'il ne nous serait pas interdit de profiter du résultat de ses efforts pour pousser plus loin notre investigation. Nous le prenons pour guide et nous tentons, dans la mesure de nos forces, de faire pour les deux autres grands poètes révolutionnaires, Coleridge et Southey, ce qu'il a fait pour Wordsworth »¹⁵. La recherche s'est modernisée aujourd'hui, mais est restée identique dans l'esprit. Allégeance, état de l'art : c'est une caractéristique de l'anglistique que de vouloir créer des synergies entre les enseignants-chercheurs d'un même domaine.

Charles Cestre fut un auteur prolifique d'ouvrages¹⁶ sur des domaines aussi différents que *Bernard Shaw et son œuvre* (Mercure de France, 1912), *Productions industrielles et justice sociale en Amérique* (Garnier, 1920), ou encore *Anthologie de la littérature américaine*, (Delagrave, 1926). Un extrait de la table des matières de cette anthologie montre un découpage en chapitres qui peuvent s'intituler aussi bien « L'humour » que « Poésie ».

Cestre a aussi participé à l'édition des œuvres choisies de Milton (Renaissance du livre, *Les cent chefs d'œuvre étrangers*, 1926). Il écrit dans l'introduction de sa thèse : « C'est une thèse comparée que nous entreprenons, avec le dessein de fixer les sujets d'inspiration, les pensées, les sentiments, et les modes d'expression que les poètes ont dus à l'influence de la Révolution. Nous espérons entrer en contact avec des faits historiques et littéraires d'un réel intérêt, être amené à préciser certains jugements formulés par les critiques d'une façon trop générale, et pouvoir en réviser d'autres, prononcés légèrement d'après les apparences »¹⁷. Comme le laisse entendre cette introduction, il est à noter que, souvent, les thèses en littérature traitent aussi bien d'histoire que de philosophie ou de littérature comparée. On peut citer à titre d'exemple : *Blake and Milton* (1920), *La France dans l'œuvre de Stevenson* (1936), *Henry James et la France* (1952). Ce qui n'est pas sans évoquer les débats actuels au sein de l'anglistique sur le décloisonnement des domaines.

Les mots clés de la démarche à l'époque semblent pouvoir s'énoncer ainsi : éclectisme, synergies, esprit critique. Un autre exemple significatif nous est donné par Leslie

¹² Charles Cestre, *La révolution française et les poètes anglais (1789-1809)*, thèse de Doctorat principale, université de Paris, 1904., et *John Thelwall*, thèse secondaire, université de Paris, 31 octobre 1905, autorisée à être publiée par le doyen de la faculté des Lettres de l'Université de Paris, Alfred Croiset, et le vice-recteur de l'Académie de Paris Louis Liard. La page de garde de la thèse complémentaire indique que Cestre est *fellow* de l'Université de Harvard.

¹³ Cet ouvrage, publié par son auteur, est disponible en *facsimile* aux éditions Kessinger's legacy reprints, 2020.

¹⁴ Charles Cestre, *La révolution française et les poètes anglais (1789-1809)*, *op. cit.*, p. 5-6.

¹⁵ *Ibid.*

¹⁶ *Ibid.*

Charles Cestre, *John Thelwall*, *op. cit.*

- *Bernard Shaw*. Paris, Mercure de France, 1912.

- *Productions industrielles et justice sociale en Amérique*. Paris, Garnier, 1920.

- *Anthologie de la littérature américaine*. Paris, Delagrave, 1926.

- *Milton, les œuvres choisies*. La Renaissance du livre, coll. « les cent chefs d'œuvre étrangers », 1926.

¹⁷ *Ibid.*

Morton Turner¹⁸, dont la thèse *Du conflit tragique chez les Grecs et dans Shakespeare*, a d'abord été soutenue à l'Université de Paris pour être ensuite publiée à New York chez G.P. Putnam's Sons en 1918. La Sorbonne semble ainsi servir de tremplin pour des auteurs venus de tous les horizons. Soutenir sa thèse en Sorbonne est le sésame pour la publication quasi immédiate chez de grands éditeurs. Il serait réjouissant que des chercheurs contemporains s'intéressent à ce trésor de travaux anciens qui projettent un éclairage historique sur des oeuvres elles-mêmes intemporelles.

Si l'on ne peut connaître le pourcentage de thèses publiées dans tel ou tel secteur de l'anglistique, on peut au moins relever qu'elles ne se cantonnent pas au domaine britannique. Les thèses en littérature dénotent en particulier un fort intérêt pour les auteurs américains et même néo-zélandais, si l'on en croit le Doctorat d'Université réalisé par Lilian May Muffang en 1937 sur Katherine Mansfield, intitulé *Katherine Mansfield, sa vie, son œuvre et sa personnalité*¹⁹. Un certain nombre de thèses se consacrent précisément aux liens entre les deux cultures française et américaine, la poésie américaine suscitant un intérêt particulier. On donnera en exemple les travaux de Maurice Lebreton²⁰, qui publie sa thèse complémentaire en 1928 sous le titre de *The French in Boston in the 18th Century*, tandis que sa thèse principale porte le titre *La personnalité de William James*. Il a également rédigé une *Anthologie de la poésie américaine*.

Mais les thèses en littérature, bien que majoritaires, ne sont pas les seules. On remarque que la Sorbonne a les moyens d'accueillir des chercheurs dans des domaines très divers : en phonétique, par exemple, avec *Recherches sur l'R anglo-américain : d'après les procédés de la phonétique expérimentale*, rédigée par Marcel Henri Vigneron en 1924, comportant cette dédicace, plus sobre mais non moins émouvante que les dédicaces d'aujourd'hui : « à celle qui m'a toujours aidé et soutenu, à ma mère ». Un autre exemple est la thèse de Fernande Tardivel²¹, de 1937, sur *La personnalité littéraire de John Henry Newman (1801-1845)*, thèse de 444 pages consacrée à l'œuvre sur le *L'Écclésiaste* de ce théologien converti au catholicisme en 1848.

Sur le domaine américain, notons enfin celle de Frederick-William Roman²², qui effectue sa thèse principale sur *La place de la sociologie dans l'éducation aux États-Unis* (428 pages) en 1923, et une thèse complémentaire : *The Schools of Europe*, travail qui relève de la civilisation comparée, publiée en 1924 sous le titre de *The New Education in Europe*. Enfin, on ne peut manquer d'évoquer une thèse monumentale (1387 pages) emblématique des études anglaises, soutenue en 1959 par Robert Ellrodt²³ (publiée chez Corti en 1960) :

¹⁸ Leslie Morton Turner, *Du conflit tragique chez les grecs et dans Shakespeare*, thèse principale, université de Paris, faculté des lettres, 1913, New York : G.P. Putnam's Sons, 1918.

¹⁹ Katherine Mansfield est morte en France, à Avon (Seine-et-Marne) en 1923, à l'âge de 34 ans, ce qui peut expliquer en partie le choix de Muffang en relation avec la Sorbonne.

²⁰ Maurice Lebreton, *La personnalité de William James*, thèse principale, université de Paris, 1928.

- *The French in Boston in the 18th century*, thèse complémentaire, université de Paris, 1930.

- *Anthologie de la poésie américaine*, Paris, Denoël, 1947.

²¹ Fernande Tardivel, *La personnalité littéraire de John Henry Newman (1801-1845)*, thèse principale, université de Paris, 1937, Paris, Beauchesne fils, 1937.

²² Frederick-William Roman, *La place de la sociologie dans l'éducation aux US*, thèse principale, université de Paris, 1923. Paris, Marcel Giard, 1924.

- *The Schools of Europe/The New Education in Europe*, thèse complémentaire, université de Paris, 1924. London, Routledge, 1924.

²³ Robert Ellrodt, *L'inspiration personnelle et l'esprit du temps chez les poètes métaphysiques anglais*, thèse principale, université de Paris, 1959, Paris, Corti, 1960.

L'inspiration personnelle et l'esprit du temps chez les poètes métaphysiques anglais.

Parallèlement, Ellrodt publie sa thèse complémentaire intitulée *Neoplatonism in the Poetry of Spenser* – 246 pages tout de même – chez Droz en 1960²⁴.

On peut d'ores et déjà en conclure que la Sorbonne, de par son potentiel, avait les moyens d'innover et de laisser le champ de l'anglistique se constituer au gré des envies et des intérêts de chacun. On note ainsi une grande liberté dans le choix des sujets, alliée à une modernité indéniable, et centrée sur le travail individuel. Des équipes, il en existait très peu. Ou bien c'était des centres de recherche sans crédits et éphémères. Il faudra attendre les années 1970-1980 pour que le Centre d'études afro-américaines soit créé par Michel Fabre et que le Centre d'études canadiennes voie le jour sous l'impulsion de Jean-Michel Lacroix.

La recherche s'effectue donc de manière individuelle, pour ne pas dire solitaire, et l'appropriation du sujet de thèse par le candidat n'est pas seulement métaphorique : si quelqu'un a déposé un sujet, nul autre ne peut choisir le même. Ainsi, Jacqueline Genet confie-t-elle, dans un entretien, comment elle est devenue spécialiste de W. B. Yeats :

Après quelques années dans le secondaire, j'ai décidé de préparer une thèse. Je suis allée trouver Jean-Jacques Mayoux dont j'avais suivi les cours et lui ai proposé de travailler sur Virginia Woolf. Il a refusé, car une thèse était déjà en cours sur Woolf et à l'époque une seule thèse sur un auteur était possible. C'est lui qui m'a proposé W.B. Yeats que j'avais eu au programme de l'agrégation – l'agrégation a été souvent déterminante dans le choix d'un sujet de thèse. Après réflexion, j'ai accepté et je ne regretterai jamais car il est devenu l'auteur de ma vie sur lequel j'ai continué à publier même une fois à la retraite, ouvrages critiques, traductions, etc. J'ai des étudiants qui me succèdent dans cette voie et je m'en réjouis²⁵.

L'essor de la thèse dite de troisième cycle dans les années soixante-dix et le nouveau doctorat en 1984 mettent fin au quasi-monopole de la Sorbonne. En effet, l'autonomie universitaire gagnée après 1968 va susciter la création de postes de professeurs et la dispersion salutaire de la recherche universitaire des disciplines littéraires sur tout le territoire.

LE DÉCOUPAGE EN CHAMPS DISCIPLINAIRES

Le champ « originel » – en quelque sorte – des études en langues vivantes, même si, comme on l'a vu, ce champ n'était pas défini assez précisément pour être cloisonné, est celui de la littérature, bien souvent celui de la littérature comparée. Comme si les chercheurs et enseignants choisissant des sujets de littérature anglaise ou américaine devaient justifier ce choix en ne rompant pas tout à fait avec la littérature française et les belles lettres. D'ailleurs, le doctorat obtenu est un doctorat *ès lettres*. Ce « complexe d'infériorité » a donné lieu à des travaux originaux. On retrouve d'ailleurs dans les manuels du secondaire de la même période des rubriques d'histoire littéraire comparée.

Jean-Louis Duchet indique que les premiers annuaires de la SAES montrent l'écrasante majorité des spécialistes de littérature anglaise dans la profession²⁶. Il ajoute que le clivage américanistes/anglicistes a été un des clivages professionnels déterminants (jouant un rôle

²⁴ Robert Ellrodt, *Neoplatonism in the poetry of Spenser*, thèse complémentaire, université de Paris, 1959, Paris, Droz, 1960.

²⁵ Entretien avec Jacqueline Genet réalisé par l'auteure, le 30 janvier 2018.

²⁶ Entretien épistolaire avec Jean-Louis Duchet réalisé par l'auteure, le 21 septembre 2017.

dans la séparation entre Paris 3 et Paris 7 en 1969, ou celle de Poitiers et de Tours), avant le clivage entre les linguistes et les autres, puis celui entre littéraires et civilisationnistes. Ceci laisse à penser que le champ de l'anglistique a commencé à se parcelliser de manière visible à partir des années soixante. Il serait intéressant de s'interroger sur la relation éventuelle entre ces antagonismes professionnels et les antagonismes politiques rendus explicites au moment de la dislocation de la Sorbonne.

Jean-Louis Duchet indique aussi que la linguistique n'apparaîtra comme une composante majeure et nouvelle que dans les années soixante, avec les figures de Lionel Guierre, Antoine Culioli et Jean Guénot. Jusqu'alors, dit-il, seule était pratiquée, en deuxième année de licence uniquement, la « philologie », qui combinait l'étude du vieil anglais, du moyen anglais et de l'anglais de la Renaissance et dont le premier professeur à la Sorbonne avait été René Huchon.

À la Sorbonne, on disait aux étudiants, comme Duchet, de se préparer à une question de grammaire moderne à l'oral en travaillant « la Carpentier-Fialip » [la *Grammaire de l'anglais vivant*] à couverture marron (légèrement plus fournie que le manuel de textes, à couverture bleue pour le secondaire). Petit à petit, un cours de linguistique générale de Culioli et un cours de grammaire d'inspiration distributionnelle de Guierre ont introduit un véritable enseignement. Ce n'est qu'à partir de 1966 (avec la réforme Fouchet) que la philologie est remplacée par la linguistique anglaise pour laquelle les contenus de formation vont être à inventer dans les années suivantes. En dehors de Faure, phonéticien à Aix, quelques enseignements phonétiques étaient dispensés mais à un niveau modique. Duchet dit avoir été initié (et d'ailleurs fort bien) à la phonétique à la Faculté de Dijon par Orjollet, qui a fait ensuite une carrière de civilisationniste à Paris 8. Les linguistes anglicistes existaient néanmoins, mais comme historiens de la langue : Marguerite-Marie Dubois à la Sorbonne, Texier à Bordeaux, André Crépin à Amiens, André Tellier et Georges Bourcier à Nanterre, Guy Bourquin à Nancy, André Joly à Caen, Jean-Jacques Blanchot à Metz, Maurice Pagnoux à Pau, en enseignant le vieil anglais et le moyen anglais.

En ce qui concerne la civilisation, Jean-Louis Duchet²⁷ juge que les civilisationnistes menaient le même combat pour la reconnaissance avec des tiraillements quant au contenu de formation correspondant à cette discipline : histoire intellectuelle proche de la littérature, histoire de l'art, histoire des idées, histoire et sciences sociales appliquées à une aire culturelle. Dès les années 60, la deuxième année de licence avait donné lieu, dans le cadre du certificat d'Études pratiques, à des cours en Sorbonne sur la peinture anglaise (Mayoux), sur le Commonwealth (Landré) ou les institutions politiques de la Grande-Bretagne (Kerst, co-auteur des manuels du second degré, les Lafay & Kerst).

L'émergence de la linguistique et plus encore de la civilisation a eu partie liée avec un objectif pratique, plus incarné dans la vie réelle. Ces deux nouveaux domaines semblent se constituer contre la littérature. Le premier prend pour objet d'étude la langue en soi, le second se rapproche fortement de la définition de la culture que donnera Michael Byram dans les années quatre-vingt-dix : le domaine de l'idéal (les idées), le domaine des productions et le domaine social²⁸. L'anglistique va se définir peu à peu dans la distinction de ces champs et l'émergence de spécialistes de chaque domaine qui se répartissent sur tout le territoire.

Le rôle joué par le concours de l'agrégation dans cette évolution est loin d'être négligeable, même s'il faut attendre la fin des années soixante-dix pour en voir les effets. Très

²⁷ Entretien épistolaire avec Jean-Louis Duchet réalisé par l'auteure, le 10 septembre 2017

²⁸ Michael Byram, *Culture et éducation en langue étrangère*. Paris, Hatier/Didier, coll. « Langues et Apprentissage des Langues », 1992.

concrètement, le concours de l'agrégation va entériner les domaines. Après la linguistique, en 1972²⁹, la civilisation connaît à son tour la reconnaissance d'une option, en 1977, qui devient l'option B, la linguistique devenant l'option C.

Selon Suzy Halimi, les enseignements se sont structurés à partir du concours. Elle ajoute :

Il faut rendre hommage à Monica Charlot : c'est elle qui a créé la civilisation avec les notions d'histoire, d'économie, de statistiques. Elle avait organisé des séminaires de formation à l'histoire et à l'économie. Et elle a obtenu une option civilisation à l'agrégation. Il a fallu la préparer. Les UV (unités de valeur) se faisaient en deux semestres. Je faisais le semestre historique et elle, le semestre contemporain³⁰.

Pour Jean-Jacques Lecercle, l'agrégation a également focalisé la recherche³¹. Les professeurs travaillaient et publiaient sur les sujets du concours, ce qui a pu contribuer à restreindre pendant un temps l'ouverture internationale de la recherche française en études anglophones.

Selon Jean-Louis Duchet, les écoles normales supérieures ont joué un rôle qui demeure modeste. Il indique qu'y avait régulièrement des normaliens anglicistes : Louis Cazamian à la Sorbonne, Francis Léaud à Poitiers, Antoine Culioli, André Crépin, premier angliciste à devenir académicien à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, Maurice Gonnaud, puis Jean-Jacques Lecercle, et beaucoup d'autres. Mais la rue d'Ulm avait de plus gros bataillons en lettres, en langues anciennes, en histoire, en philosophie.

L'École normale de Saint-Cloud et celle de Fontenay (qui sont réunies maintenant à Lyon) ont formé davantage d'anglicistes, dont certains ont innové dans la profession : Jean Guénot en linguistique appliquée puis en infocom, Michel Perrin en anglais de spécialité, Michel Baridon en civilisation, etc.), ou sont devenus présidents de la SAES (Jean Viviès, Pierre Lurbe). Quant à l'ENS de Cachan, elle a formé aussi des universitaires anglicistes, tels que Paul Larreya, Jeanne Devoize, Anne Pradeilles, Albert Hamm, Jean-Claude Sergeant.

Cependant, au vu de cette liste, on peut s'accorder avec Jacqueline Genet pour considérer que le rôle joué par les ENS a été conséquent³². Elle souligne que les années en classe préparatoire permettaient d'intégrer « l'ENS de Jeunes Filles », dite de Sèvres, qui a plus tard fusionné avec l'ENS de garçons, la rue d'Ulm. Déjà à l'époque les élèves avaient des cours communs en plus de ceux qu'ils suivaient à la Sorbonne pour la préparation de l'Agrégation. Grâce à l'ENS, également, les anglicistes apprenaient l'internationalisation. Jacqueline Genet a pu ainsi passer deux ans à Oxford. Il y avait également un bon nombre d'anglicistes à l'École normale de Fontenay-Saint-Cloud qui ont fait carrière à l'université par la suite.

La naissance de la Société des anglicistes de l'enseignement supérieur (SAES) en 1960 semble très significative du fait qu'elle vient concrétiser un désir de créer un collectif autour de l'anglistique et qu'elle met en valeur les figures et les établissements universitaires des différentes régions de France. Pour Jacqueline Genet, ancienne présidente de l'association, il est évident que la SAES a permis le rapprochement des collègues³³. Ainsi, grâce à ces rencontres entre anglicistes, tout en assurant son service à Caen, a-t-elle été sollicitée pour dispenser des cours d'agrégation à Rouen. La SAES qui tient son congrès annuel tous les ans

²⁹ Épreuves de l'agrégation d'anglais, Arrêté du 17 mai 1972.

³⁰ Entretien avec Suzy Halimi réalisé par l'auteure, le 24 septembre 2017.

³¹ Entretien téléphonique avec Jean-Jacques Lecercle réalisé par l'auteure, le 8 octobre 2017.

³² Entretien épistolaire avec Jacqueline Genet réalisé par l'auteure, le 30 janvier 2018.

³³ *Ibid.*

dans une ville de France différente, compte actuellement pas moins de 2500 membres et 30 sociétés affiliées. C'est une caractéristique de l'anglistique de vouloir créer des synergies entre les enseignants-chercheurs d'un même domaine.

L'ANGLAIS À LA SORBONNE

Les études d'anglais consistaient en une année de propédeutique et une licence d'anglais en quatre certificats : trois certificats obligatoires (Études pratiques, Philologie, Littérature anglaise) et pour le quatrième certificat, le choix s'opérait entre Littérature et civilisation américaines ou Linguistique générale, à obtenir à l'Institut de linguistique et phonétique générales et appliquées (ILPGA), comme le souligne Claude Delmas³⁴. On passait deux certificats par an. Certains les obtenaient en trois ans.

Le certificat d'études pratiques comportait un écrit (une version d'une page environ) et un oral sur programme. Claude Delmas rapporte que les conférences avaient lieu dans le « Grand Amphi » de l'Institut, situé rue de l'École de médecine, avec des photocopiés disponibles au Club d'anglais (l'actuelle salle 16). Les photocopiés portaient sur la Constitution anglaise, le Commonwealth, la religion ou encore la peinture. Delmas précise que le nombre des étudiants anglicistes permettait de remplir le Grand Amphi et il ajoute : « Les étudiants étaient alors divisés alphabétiquement en quatre groupes. Ils rendaient leur version la semaine qui correspondait à l'initiale de leur nom. Ils devaient naturellement suivre le corrigé en TD³⁵ ». Le certificat de philologie était validé par un écrit (un thème, une page environ) et un oral divisé en deux parties : la première constituée d'une interrogation grammaticale (une question automatique sur trois verbes irréguliers, toute erreur étant éliminatoire, et une question plus large) ; la seconde, d'une explication sur des textes en vieil anglais ou moyen anglais extraits des ouvrages de Fernand Mossé, le germaniste qui professa au Collège de France. Les certificats de littérature (britannique ou américaine) portaient sur des œuvres au programme et impliquaient à l'écrit une dissertation et à l'oral une explication de texte. Ensuite, pour se présenter à l'agrégation, il fallait d'abord obtenir le Diplôme d'études supérieures (DES). Enfin, le Diplôme d'études approfondies (DEA) ouvrait les portes de l'inscription en thèse de troisième cycle ou d'État.

Claude Delmas donne les précisions suivantes : « On était officiellement considérés comme "étudiants" dès que l'on réussissait le CELG (le Certificat d'Études Littéraires Générales, diplôme qui sanctionne le succès en propédeutique).³⁶ » L'année de propédeutique était en quelque sorte une année de préparation à la licence qui comportait des conférences générales et des travaux dirigés. Comme cela impliquait un très grand nombre d'étudiants (langues modernes, langues classiques, philosophie, histoire, etc.), les conférences générales, à cette époque, étaient dispensées à « l'amphi Richelieu », au centre Censier ou à l'Institut d'art et d'archéologie (à l'intersection de la rue de l'Observatoire et de la rue Michelet). Les travaux dirigés avaient lieu rue Serpente ou à l'Institut du monde anglophone, dans le Petit Amphi, le Grand Amphi ou en salle 5 (qui correspondait à une salle de classe à l'époque). Les échecs à la propédeutique étaient limités à quatre.

Après quoi, il était encore possible de s'inscrire ailleurs, aux « Langues O », par exemple, ce qui permettait à certains, grâce à des équivalences, de revenir dans le système

³⁴ Entretien avec Claude Delmas réalisé par l'auteure, le 12 janvier 2018.

³⁵ *Ibid.*

³⁶ *Ibid.*

ultérieurement. L'examen ne comportait pas d'épreuves orales, mais trois épreuves écrites : version ou thème dans une première langue moderne ou classique, ou version ou thème dans une seconde langue. Delmas indique que « la troisième épreuve, sur programme, pouvait être une dissertation, en littérature française, en philosophie, ou en histoire. Pour la dissertation littéraire, le programme portait une année sur roman et théâtre, l'année suivante sur poésie et essai, critique littéraire. En fait, c'était une formation très complète et passionnante qui donnait méthode et outils de travail.³⁷ » Il ajoute qu'il garde un excellent souvenir de cette année de propédeutique.

À l'ENS, venaient enseigner des professeurs de la Sorbonne. Les normaliens recevaient ainsi une préparation renforcée. Ensuite, on pouvait faire une année de maîtrise à l'étranger, comme assistant ou lecteur ou simplement chez un particulier au pair. Puis, on passait les concours : CAPES et agrégation. Après l'agrégation, à l'École normale supérieure, il était rare d'obtenir une quatrième année pour préparer la thèse. Les professeurs repéraient quelques élèves qu'ils avaient envie de pousser. C'est ainsi qu'après être repartie à l'étranger préparer sa thèse et avoir effectué à son retour deux ans dans le secondaire, Suzy Halimi a été appelée à la Sorbonne. Là, tout en enseignant, elle a pu rédiger son doctorat d'État (composé d'une thèse principale de 600 à 700 pages et d'une thèse secondaire de 200 pages), « comme si l'on faisait la thèse et l'HDR en même temps », conclut-elle³⁸.

Quant au statut, on devenait assistant en déposant un travail d'une centaine de pages, puis maître-assistant. La maîtrise de conférences est venue plus tard. Pour devenir professeur, il fallait soutenir sa thèse. Suzy Halimi souligne également le rôle décisif de l'agrégation. Selon elle, on recrutait dans l'enseignement supérieur quasi exclusivement des agrégés. Mais elle reconnaît qu'il y a toujours eu des exceptions. Elle évoque aussi la façon dont les collègues se répartissaient ces cours prestigieux, dans les locaux de l'Institut du monde anglophone :

Quand le programme d'agrégation avait paru, une réunion était organisée en salle 12 au monde anglophone. Les professeurs constituaient le premier cercle et avaient l'honneur de se servir en premier (les CM), puis c'était au tour des maîtres assistants (2^e cercle). Enfin les TD étaient donnés aux assistants. Les CM, ajoute-t-elle, je ne les ai eus que à partir du moment où j'ai soutenu ma thèse, en 1968³⁹.

Quelques lignes, enfin, sur l'Institut du monde anglophone⁴⁰, situé 5 rue de l'École de médecine, qui s'appelait jusqu'en 1790 la rue des Cordeliers. Une fois passé le porche d'ordonne ionique datant du XVII^e siècle, on découvre le grand amphithéâtre, construit en 1691 par la Confrérie des barbiers chirurgiens de robe courte, c'est-à-dire des barbiers autorisés à pratiquer des opérations manuelles. En 1775, l'École de chirurgie laissa la place à l'École royale gratuite de dessin. C'est là que, pendant la Révolution, le corps de Marat fut exposé et immortalisé par le peintre David. L'École royale, puis patriotique et impériale, devint par la suite École des arts décoratifs.

Après la restauration des bâtiments en 1929, ils abritaient avant 1968 l'Institut des langues. Ainsi, l'actuelle salle des professeurs était réservée aux germanistes, la salle 15 était dévolue aux autres langues, dont l'italien ou le hongrois, mais les hispanistes suivaient leurs

³⁷ *Ibid.*

³⁸ Entretien avec Suzy Halimi réalisé par l'auteure, le 24 septembre 2017.

³⁹ *Ibid.*

⁴⁰ Ces lignes reprennent pour une bonne part le texte de la plaquette à disposition des visiteurs.

cours dans l'édifice construit pour eux, en 1929 aussi, rue Gay-Lussac. Ces salles furent officiellement dévolues à l'UFR du monde anglophone en 1969. L'actuelle salle de lecture était une salle de travaux dirigés, la salle de lecture se trouvant alors au troisième étage, en salle 33, à côté de la bibliothèque⁴¹.

Il semble que les anglicistes bénéficiaient d'un statut privilégié, puisque ce qui est aujourd'hui la salle 16, réservée aux séminaires de recherche et aux journées d'étude, n'était rien moins qu'un club d'anglais où les étudiants pouvaient se retrouver librement (rencontres d'associations) ou échanger avec les professeurs de passage, comme Culioli ou Guierre, partager des boissons et des victuailles. Dans ce lieu, ils pouvaient également se procurer les photocopies des cours contre une modeste contribution (le prix du papier) et aussi rédiger le *Soap Box*, un journal littéraire et culturel, composé d'analyses d'auteurs et de questions de civilisation. Comme le rappelle Claude Delmas, « chaque numéro du *Soap box* lançait un concours de pastiche d'un auteur anglais. Un court texte d'une dizaine de lignes était proposé, et il fallait le réécrire dans le style de tel ou tel auteur (Woolf, Joyce, etc.)⁴² ». Quant aux bibliothèques, Claude Delmas se remémore : « certains étudiants se rendaient à la Grande Bibliothèque de la Sorbonne, ou s'inscrivaient à la Bibliothèque Sainte Geneviève ou à celle du British Council, très proche à l'époque, située en face du Collège de France, ou encore à l'American Library, rue Camou ou rue du Dragon, qui n'existe plus à cet endroit aujourd'hui, mais où les étudiants pouvaient construire des décors, jouer des pièces de Shakespeare, avec des intermèdes de musique élisabéthaine⁴³ ». Cette superbe évocation d'un temps où une communauté d'anglicistes se forgeait par l'excellence des relations entre professeurs et élèves, dans une atmosphère studieuse et conviviale à la fois, presque un esprit d'école, contredit quelque peu l'image que l'on a de l'université d'avant 1968.

APRÈS 68 : L'ÉCLATEMENT DE LA SORBONNE

Avant 1968, les études anglaises étaient donc concentrées autour de la Sorbonne. Et c'est ici, à l'Université de Paris, que l'on a formé tous les anglicistes. En 1968, la Sorbonne a éclaté « parce qu'elle était trop grosse », dit Suzy Halimi, tout en racontant comment les nouvelles universités sont nées, de la volonté de refaire le monde entre autres⁴⁴. Non sans humour, l'ancienne présidente de la Sorbonne Nouvelle-Paris 3 attribue à chacune des trois universités parisiennes dévolues aux études anglophones une coloration politique. Tandis que Paris 7 (qui fut appelée Denis-Diderot) adopte une posture plus « révolutionnaire » que Paris IV (aujourd'hui Sorbonne Université), Suzy Halimi souligne l'esprit d'innovation de Paris 3 et son ouverture au monde professionnel⁴⁵. À noter aussi l'esprit qui a présidé à la constitution de ces universités : les enseignants cherchaient très concrètement dans Paris des

⁴¹ Xavier Galmiche indique aussi la présence des études scandinaves (1922) et des études italiennes et roumaines (1921) qui ont donc précédé les études anglaises et nord-américaines (1926), et allemandes (1928). Xavier Galmiche, « Cotes mal taillées ? La nomenclature de la bibliothèque de l'Institut d'études slaves (1924) : une géopolitique du savoir entre principes et contingences », *Revue des études slaves*, Vol. 91 n°1/2, 2020, p. 65-83.

⁴² Entretien avec Claude Delmas réalisé par l'auteure, le 12 janvier 2018.

⁴³ *Ibid.*

⁴⁴ Entretien avec Suzy Halimi réalisé par l'auteure, le 24 septembre 2017.

⁴⁵ *Ibid.*

lieux à investir qu'ils proposaient ensuite à leur ministère de tutelle. Ainsi, Danielle Bailly a-t-elle arpenté les rues du Marais pour dénicher l'Institut Charles V...

À la question de départ : « Quelle trajectoire sous-tend la construction du champ des études anglophones⁴⁶ », on peut répondre à présent qu'elle s'élabore en deux grands mouvements, correspondant à deux grandes périodes. La première, caractérisée par la recherche libre : thèses en tous genres – même si majoritairement littéraires – rédigées par de brillants anglicistes. La seconde, à partir des années soixante, par la structuration en trois grands champs en relation avec les ENS et les concours, en particulier celui de l'agrégation. Quant au rôle joué par la Sorbonne dans cette construction, il apparaît majeur pendant la première période et encore puissant dans la deuxième – du fait de la concentration des enseignements, de la présence des enseignants d'agrégation, de la proximité des ENS, et de la responsabilité confiée par le ministère de rédiger les programmes nationaux des certificats de licence.

Après 1970, le démembrement de la Sorbonne favorise le grand essor des études anglophones en régions. L'anglistique se diversifie encore, s'ouvrant à de nouveaux domaines caractérisés : traductologie, phonétique-phonologie, didactique, langues pour spécialistes d'autres disciplines (LANSAD) et anglais de spécialité. N'est-il pas naturel qu'après trois-quarts de siècle d'une trajectoire centripète où tout convergeait vers la Sorbonne autour du noyau des études littéraires, le dernier quart du XX^e siècle ait amorcé le mouvement inverse, de force centrifuge, conduisant à la multiplication des lieux et des domaines ? Il est alors à souhaiter que les nombreuses universités que compte le territoire hexagonal et ultramarin racontent à leur tour leur histoire.

Remerciements à :

Marina Bouchami (Responsable de la bibliothèque du Monde anglophone, Université Sorbonne Nouvelle) *pour son aide précieuse et le temps qu'elle m'a consacré malgré sa charge de travail.*

À mes aînés qui, dans leur jeunesse, ont fondé les études anglophones et ont bien voulu répondre à mes questions avec gentillesse, enthousiasme et volubilité :

Claude Delmas (Professeur émérite, Université Sorbonne Nouvelle)

Adolphe Haberer (Professeur émérite, Université Lyon 2)

Suzy Halimi (Professeur émérite, Université Sorbonne Nouvelle)

Albert Hamm (Professeur émérite, Université de Strasbourg)

Jean-Louis Duchet (Professeur émérite, Poitiers)

Jacqueline Genet (Professeur émérite, Caen-Basse Normandie)

Jean-Jacques Lecercle (Professeur émérite, Paris X-Nanterre)

⁴⁶ Terme déposé au CNU